

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2023 – 20h30**

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune se sont réunis à l'hôtel de ville, sous la Présidence de Thomas IRAÇABAL, Maire, et sur la convocation, qui leur a été adressée le 2 juin 2023, conformément aux articles L 2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

MEMBRES PRESENTS :

Monsieur IRAÇABAL, Maire,
Mme Christine COCHINARD, M. Patrick CHAUVIN, Mme Aline VOEGELIN, Mme Laurence NAEGERT, M. Jean-Claude LAFFITTE, Mme Sylvie MASSOT, M. Patrice MARCHAND, Adjoints au Maire.
M. Axel BRAVO LERAMBERT, Mme Sylvie DE BOYER, Mme Patricia CHAMAYOU, Mme Nathalie DESEILLE DENZER, Mme Isabelle KORFAN, Mme Jeanou MOREAU, M. Laurent NOE, Mme Stéphanie POIRET, M. Olivier TOUPIOL, Mme Christine SENEPART, M. Frédéric GONDRON, M. Anthony ARAUJO-LAFITTE, M. Sylvain DUYCK, conseillers municipaux.
M. José HENRIQUES ne prend pas part au vote.

MEMBRES ABSENTS REPRESENTES :

M. Patrice BLIGNY, représenté par M. Jean-Claude LAFFITE,
Mme Céline CHAPPAT, représentée par M. Olivier TOUPIOL,
M. Denis CHILDS, représenté par M. Thomas IRACABAL,
M. Thierry LATOURETTE, représentée par M. Patrick CHAUVIN,
M. Frédéric DE ROMBLAY, représenté par Mme Sylvie MASSOT,
Mme Manoëlle MARTIN, représentée par M. Anthony ARAUJO-LAFITTE,
Mme Yannick PEJU, représentée par M. Frédéric GONDRON.

MEMBRES ABSENTS NON REPRESENTES :

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 22
Quorum : 15
Nombre de mandats : 07
Nombre de votants : 28
Nombre d'absent non représenté : 0

Monsieur IRAÇABAL, Maire, ouvre la séance à 20h30 et fait lecture des procurations et de l'ordre du jour.

1- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Les membres du Conseil Municipal sont appelés à désigner leur secrétaire de séance.

Monsieur Laurent NOE est désigné secrétaire de séance.

2- ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023 : DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS

Monsieur IRAÇABAL remercie Madame SARKOUKOU qui est en train de rajouter les lieux de naissance et de corriger la liste « Gouvieux avec vous » qui n'était pas conforme car seuls les élus du Conseil municipal peuvent être candidats, les non-élus ne pouvant pas être candidats sur une liste.

Le Conseil municipal se réunit pour procéder à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale qui se déroulera le 24 septembre 2023. Il s'agit d'un scrutin de liste à la proportionnelle, contrairement au précédent mandat de 2014, la population de Gouvieux étant passée en dessous du seuil des 9 000 habitants (référence INSEE 8 946). Le nombre de délégués sur la liste est de 20 maximum (15 titulaires et 5 suppléants).

La liste « Heureux à Gouvieux » présente 20 noms.

La liste « Gouvieux avec vous » présente 4 noms.

La liste « Ensemble pour Gouvieux » présente un nom.

Madame Manoëlle MARTIN et Monsieur Patrice MARCHAND, conseillers départementaux, ne peuvent pas figurer sur une liste.

Monsieur José HENRIQUES, de nationalité portugaise, ne peut pas figurer sur une liste.

Le bureau électoral est composé de Monsieur M. Axel BRAVO LERAMBERT, Monsieur Anthony ARAUJO-LAFITTE, Monsieur Patrick CHAUVIN et Madame Jeanou MOREAU qui sont nommés assesseurs.

Il est procédé à la distribution des listes. Il est précisé qu'à chaque appellation de son nom, l'élu devra venir voter dans l'urne. Les personnes ayant des pouvoirs devront voter deux fois (une enveloppe pour chaque personne).

Monsieur IRAÇABAL, Maire, procède à l'appel.

Mme Christine COCHINARD, Mme Aline VOEGELIN, Mme Laurence NAEGERT, Mme Sylvie MASSOT, Mme Jeanou MOREAU, Mme Isabelle KORFAN, Mme Nathalie DESEILLE DENZER, M. Sylvain DUYCK, M. Anthony ARAUJO-LAFITTE, M. Frédéric GONDRON, M. Axel BRAVO LERAMBERT, M. Laurent NOE, Mme Stéphanie POIRET, M. Olivier TOUPIOL, Mme Christine SENEPART, Mme Patricia CHAMAYOU, Mme Sylvie DE BOYER, M. Patrice MARCHAND, M. Jean-Claude LAFFITTE, M. Patrick CHAUVIN et Monsieur IRAÇABAL ont voté.

Pour les procurations : M. Frédéric DE ROMBLAY a donné pouvoir à Mme Sylvie MASSOT, Mme Yannick PEJU a donné pouvoir à M. Frédéric GONDRON, Mme Manoëlle MARTIN a donné pouvoir à M. Anthony ARAUJO-LAFITTE, M. Denis CHILDS a donné pouvoir à M. Thomas IRACABAL, M. Patrice BLIGNY a donné pouvoir à M. Jean-Claude LAFFITE, M. Thierry LATOURETTE a donné pouvoir à M. Patrick CHAUVIN, Mme Céline CHAPPAT a donné pouvoir à M. Olivier TOUPIOL. Les pouvoirs ont voté.

Monsieur IRAÇABAL, Maire, clôt le scrutin. 28 bulletins sont comptés. Il est procédé au dépouillement par le bureau électoral.

Monsieur IRAÇABAL, Maire, proclame les résultats à la suite du scrutin :

- Pour la liste « Heureux à Gouvieux » 23 voix
- Pour la liste « Gouvieux avec vous » 4 voix
- Pour la liste « Ensemble pour Gouvieux » 1 voix

Dans un premier temps, **Monsieur IRAÇABAL**, Maire :

- La liste « Heureux à Gouvieux » obtient 13 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants :
Titulaires : M. Thomas IRAÇABAL, Mme Christine COCHINARD, M. Patrick CHAUVIN, Mme Aline VOEGELIN, M. Patrice BLIGNY, Mme Laurence NAEGERT, M. Jean-Claude LAFFITTE, Mme Sylvie MASSOT, M. Axel BRAVO LERAMBERT, Mme Sylvie DE BOYER, M. Laurent NOE, Mme Jeanou MOREAU, M. Olivier TOUPIOL.

Suppléants : Mme Nathalie DESEILLE DENZER, M. Thierry LATOURETTE, Mme Céline CHAPPAT, M. Frédéric DE ROMBLAY.

- La liste « Gouvieux avec vous » obtient 2 sièges de titulaires et 1 siège de suppléant :
Titulaires : M. Anthony ARAUJO-LAFITTE, Mme Yannick PEJU.
Suppléant : M. Frédéric GONDRON

Suite à un recalcul du nombre de sièges, **Monsieur IRAÇABAL**, Maire, prononce les résultats définitifs :

- La liste « Heureux à Gouvieux » obtient 13 sièges de titulaires et 5 sièges de suppléants :
Titulaires : M. Thomas IRAÇABAL, Mme Christine COCHINARD, M. Patrick CHAUVIN, Mme Aline VOEGELIN, M. Patrice BLIGNY, Mme Laurence NAEGERT, M. Jean-Claude LAFFITTE, Mme Sylvie MASSOT, M. Axel BRAVO LERAMBERT, Mme Sylvie DE BOYER, M. Laurent NOE, Mme Jeanou MOREAU, M. Olivier TOUPIOL.
Suppléants : Mme Nathalie DESEILLE DENZER, M. Thierry LATOURETTE, Mme Céline CHAPPAT, M. Frédéric DE ROMBLAY, Mme Patricia CHAMAYOU
- La liste « Gouvieux avec vous » obtient 2 sièges de titulaires :
Titulaires : M. Anthony ARAUJO-LAFITTE, Mme Yannick PEJU.

Monsieur IRAÇABAL, Maire, rappelle aux titulaires que le vote est obligatoire sauf en cas d'absence reconnue légitime où le titulaire est remplacé par le suppléant. L'amende en cas de non-respect est de 100 euros. Il est prévu une légère contribution financière pour les frais de déplacement (une vingtaine d'euros).

Monsieur le Maire, les assesseurs et le secrétaire signent la feuille de proclamation.

Monsieur le Maire clôt le Conseil municipal.

Séance levée à **21h30**.